

LE LIVRE

Une vision plus durable

Les deux richesses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes. » Evoquant cette citation de Henry Ford à l'appui de leur démonstration, les auteurs s'interrogent sur la façon dont les entreprises peuvent intégrer dans leurs résultats des externalités jusqu'ici jamais comptabilisées, mais qui les affectent pourtant. L'ouvrage définit un programme pour ce que les auteurs, tous les quatre membres du groupe « comptabilité et développement durable » au sein du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, appellent une « gouvernance élargie » et une « nouvelle éthique des hommes et du chiffre ».

La première partie est consacrée à l'exposé des principes de ce que les auteurs nomment « la comptabilité universelle », une comptabilité « qui embrasse tous les sujets de la responsabilité de l'homme sur cette planète, universelle aussi car adaptable à tout type d'entreprise, à une entité non lucrative, à une collectivité ou à un ensemble macroéconomique ». Car c'est dans le mouvement général des acteurs économiques vers plus de responsabilité que les auteurs inscrivent leur démarche.

Si la comptabilité est un « langage », comme ils l'affirment, comment changer d'idiome ? Certes, la conversion au développement durable est inévitable. Mais quand on veut prendre en compte certains coûts cachés, on se heurte à des problèmes méthodologiques. Difficile, par exemple, de comptabiliser la bio-



diversité. Mais c'est peut-être dans le domaine social que la comptabilité universelle est la plus difficile. Parce qu'elle suppose une inversion des signes par rapport à la comptabilité traditionnelle : considérer par exemple le salaire non plus comme une charge, mais comme un investissement...

La seconde partie du livre propose trois applications de cette comptabilité universelle, à une collectivité territoriale, à une entreprise et à une association. Les auteurs l'ont testée notamment sur le département du Cantal. Ils ont tenté de chiffrer ce que les appellations d'origine protégée (le département en compte cinq dans le secteur fromager) apportaient à la collectivité, tant sur le plan social qu'environnemental. Et le résultat est probant : oui, ces appellations ont une fonction essentielle dans le département.

L'économie – et la comptabilité – simplifiait les problèmes d'un modèle économique « en bout de course » pour mieux les résoudre. Elles sont rattrapées, l'une et l'autre, par la complexité. Ce n'est pas une mauvaise nouvelle. ■

Manifeste pour une comptabilité universelle,
de Gérard Schoun, Jacques de Saint-Front,
Pauline de Saint-Front et Michel Veillard,
L'Harmattan, 132 pages, 14 euros.